

EXCISION ET SECRET PROFESSIONNEL

NIVEAU 1

RISQUE FAIBLE D'EXCISION

OUVRIR LE DIALOGUE

POUR LES MINEURES :

■ Se renseigner :

- qui a l'autorité parentale ?
- le sujet a-t-il été abordé dans la famille ?
- volonté de collaborer pour protéger la mineure ?

■ Consigner et anticiper :

- remplir le dossier social et médical
- renvoyer au GAMS Belgique ou autre
- réaliser une déclaration sur l'honneur de non-excision

POUR LES MAJEURES :

- Evaluer les besoins
- Proposer des ressources
- Respecter la décision en cas de refus

GARDER LE SECRET



ATTENTION AUX CHANGEMENTS IMPACTANT LE NIVEAU DE RISQUE

NIVEAUX 2 ET 3

RISQUE POSSIBLE ou IMMINENT

OUVRIR LE DIALOGUE

- Demander si la famille est attachée à la pratique? (en Belgique et au pays d'origine)
- Informer des dangers liés à l'excision
- Evaluer les ressources et soutiens de la famille
- Aborder l'interdiction légale de l'excision

PROTÉGER LA PERSONNE

COMMENT PROTÉGER ?

- ▶ S'IL N'Y A PAS D'URGENCE, je vérifie dans l'ordre :
 - ▼ Si je ne peux pas protéger par moi-même ?
 - ▼ Si je ne peux pas compter sur la personne protectrice pour agir ?
 - ▼ Si je ne peux pas obtenir le consentement pour partager avec un partenaire ?
 - ▶ S'il n'y a aucune d'alternative, je peux signaler aux autorités
- ▶ EN CAS D'URGENCE ABSOLUE, je dois signaler directement aux autorités



Je reste responsable du suivi. Si la confiance est rompue, je renvoie vers un autre service.

NIVEAUX 4 ET 5

EXCISION SUPPOSÉE ou CONSTATÉE

ORGANISER UN SUIVI ADAPTÉ

- Faire diagnostiquer par un médecin spécialisé
- Organiser des soins physiques et psychologiques
- Consulter un service juridique pour savoir dans quels cas signaler

IDENTIFIER D'AUTRES PERSONNES À RISQUE DANS LA FAMILLE

PROTÉGER EN CAS DE DANGER : soins refusés, famille à risque, risque de réexcision

